

2015-1315

2015-04-30

Chemfree
Fiche le camp

Efficace et de longue durée
Répulsif animal
GRANULAIRE
Repousse :
chiens, chats, rats laveurs, mouffettes, marmottes

Durée allant jusqu'à 30 jours

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE :
Huile de poivre noir 0,48%
Piperine 0,018%
Capsaïcine 0,0017%
Capsaïcinoïdes apparentés 0,0015%

NO. D'HOMOL. 25829 LOI P.A.

Traite jusqu'à 4,25 m² / Traite jusqu'à 8,5 m²

CONTENU NET: 250 g - 1 kg

Fabriqué pour:
Woodstream Canada Corporation, Unit 1, 25 Bramtree Court, Brampton, ON L6S 6G2

Tel: (800) 800-1819

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter d'ingérer et éviter tout contact avec les yeux ou la peau. L'utilisation de gants imperméables durant l'application du produit est recommandée. Se laver les mains avec de l'eau et du savon après l'utilisation. Se laver les mains avant de se toucher les yeux ou le visage ou d'aller aux toilettes. Garder dans un endroit frais, loin de la chaleur et de la lumière. Ne pas fumer, ni manger durant l'application. L'application de Fiche le camp s'avère sans danger pour les plantes ornementales. NE PAS UTILISER SUR LA NOURRITURE OU LES PLANTES COMESTIBLES NI OÙ LES ENFANTS JOUERONT.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin.

Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant. Emballer le contenant vide dans du papier journal et le jeter aux ordures ménagères.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : Fiche le camp contient des ingrédients qui irritent les animaux quand ils touchent ou goûtent le produit. Il peut être utilisé pour repousser les animaux tels chiens, chats, marmottes, mouffettes et rats laveurs des endroits traités pour environ 30 jours..

MODE D'EMPLOI :

À L'INTÉRIEUR : Saupoudrer à un taux de 83g/m² (environ 100ml/m²) sur les endroits à protéger. Répéter l'application après 30 jours, si requis. 250 g de produit traitera environ 3 m². Ou 500 g de produit traitera environ 6 m². Ou 1 Kg de produit traitera environ 12 m².

À L'EXTÉRIEUR : Appliquer par temps sec et ensoleillé. Saupoudrer manuellement (gants sont recommandés) ou en utilisant un épandeur manuel ou motorisé à un taux d'environ 117g/m² ou environ 125 ml produit/m². Peut être appliqué sur les pelouses, les rangées de jardin et les plates-bandes. Pour protéger les sites particuliers tels que les sacs à vidange, plantes ornementales, arbres ou bâtiments (ex., garages, vérandas, cabanons) appliquer sur le sol en une bande protectrice de 0.5 m pour les mouffettes, 2 m pour les rats laveurs, 0.3 m pour les marmottes, 0.5 m pour les chiens et 0.3 m pour les chats. Une quantité de 250 g traitera environ 2.125 m². Ou Une quantité de 500 g traitera environ 4.25 m². Ou Une quantité de 1 Kg traitera environ 8.5 m². Retraiter dans 30 jours si nécessaire.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))